

## **Mix énergétique : la FNTR appelle l'État à faire preuve de responsabilité, de rigueur scientifique, et surtout d'écoute des professionnels**

La Fédération Nationale des Transports Routiers (FNTR) tient à réagir de manière ferme et déterminée à la publication le 10 juillet dernier de l'étude réalisée par la Direction générale des entreprises (DGE), en collaboration avec plusieurs administrations, portant sur les technologies alternatives au gazole dans le transport routier de marchandises. La fédération dénonce les conclusions hâtives et partiales qui en résultent.

La promotion exclusive de la technologie électrique à batterie comme seule alternative « pertinente » à court et moyen terme relève d'un parti pris manifeste, en contradiction avec les réalités industrielles, économiques et opérationnelles vécues par les entreprises du transport routier de marchandises.

### **La FNTR conteste vigoureusement :**

- **la disqualification des carburants liquides bas carbone : le HVO et notamment le B100**, dont les qualités environnementales ont pourtant été reconnues au plus haut niveau de l'État par l'attribution de la vignette Crit'Air 1, et qui contribuent activement à la réduction des polluants atmosphériques.
- **la minimisation du rôle stratégique du BioGNV**, énergie en pleine croissance, fondée sur des ressources locales et qui constitue un levier clé pour renforcer la souveraineté énergétique française.
- **la méconnaissance** de la diversité des usages, des contraintes de terrain et des efforts déjà consentis par les transporteurs pour investir dans des solutions alternatives aujourd'hui opérationnelles.

Cette étude, rendue publique à la veille des annonces d'orientations budgétaires du Gouvernement, s'inscrit de manière préoccupante dans une logique politique visant à orienter les choix fiscaux à venir. **Une telle stratégie, fondée sur la dévalorisation de certaines technologies pourtant prometteuses et d'ores et déjà utilisées par les transporteurs pour décarboner leurs activités, expose le secteur à une perte de confiance et à une fragilisation de la dynamique d'investissement.**

Florence DUPASQUIER, présidente de la FNTR, réaffirme avec force : *« la réussite de la transition énergétique du transport routier de marchandises suppose un véritable mix énergétique, adapté aux réalités du terrain et reposant sur une pluralité de solutions. L'électrique à batterie constitue l'une de ces solutions mais ne saurait incarner à elle seule l'avenir de la filière ».*

La FNTR appelle l'État à faire preuve de responsabilité, de rigueur scientifique et surtout d'écoute à l'égard des professionnels du secteur, des énergéticiens et des industriels qui œuvrent quotidiennement à bâtir un transport plus durable. Il est urgent de redonner du crédit aux solutions existantes et d'instaurer un dialogue ouvert, transparent et contradictoire.

À noter : une étude pilotée par l'ADEME, attendue pour fin 2025, vise à établir une priorisation de l'usage des biocarburants dans le secteur des transports. Ce travail souligne que si une hiérarchisation est envisagée, c'est bien parce que ces carburants présentent un intérêt environnemental avéré, notamment en termes d'émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de leur cycle de vie.

Contacts presse :

Camille MIKOCZY – [camille.mikoczy@fntr.fr](mailto:camille.mikoczy@fntr.fr) – 01 44 29 04 23

Alexandra CHASSIGNAT – [alexandra.chassignat@fntr.fr](mailto:alexandra.chassignat@fntr.fr) – 01 44 29 04 12